

APPEL A CANDIDATURES
Pour la sensibilisation des exploitants forestiers du Cameroun au partage de leurs documents sur l'Open Timber Portal

Novembre 2021

TABLE DES MATIERES

1	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	2
1.1	Contexte	2
1.2	Justification	3
2	OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS.....	3
2.1	Objectif général	3
2.2	Résultats	3
3	CONDITIONS DE REALISATION	4
3.1	Langues de travail	4
3.2	lieux de réalisation de la prestation	4
3.3	Relations avec les parties prenantes	4
4	ACTIVITES.....	4
5	CALENDRIER DE REALISATION	5
5.1	Début de la prestation	5
5.2	Fin de la prestation	5
5.3	Nombre de jours attendus	5
6	LIVRABLES	5
6.1	Rapports et notes d'analyse	5
6.2	Données	6
6.3	Présentations, organisation d'ateliers	7
6.4	Supports de communication	7
7	PROFILS ET QUALIFICATIONS	7
8	BUDGET ET DEPENSES	8
8.1	Remarques générales	8
8.2	Devises	8
9	COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	8

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 CONTEXTE

Dans le but d'améliorer la gouvernance forestière, de promouvoir la transparence dans le secteur forestier et d'améliorer la compétitivité du bois en provenance du Cameroun sur le marché international, le gouvernement camerounais a signé un accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne en Octobre 2010.

La transparence dans la chaîne d'approvisionnement du bois a été considérée par les parties prenantes comme un aspect important de l'accord. Cette obligation figure à l'annexe 7 de l'accord qui détaille les informations à rendre publiques. Bien qu'il ressorte clairement de cet accord que c'est principalement le rôle des deux parties (l'administration et l'UE) d'assurer la publication des informations, le rôle du secteur privé, même s'il n'est pas clairement défini, est primordial compte tenu du fait qu'il est un acteur important. Celui-ci est amené, à la demande de ses clients, à rendre publique des informations relatives à ses activités.

Afin de faciliter l'accès à ces informations et d'appuyer le secteur privé dans la promotion de la transparence de ses activités, le World Resources Institute (WRI) a conçu, en collaboration avec des organismes gouvernementaux, des représentants de ce secteur ainsi qu'un certain nombre d'organisations de la société civile, l'Open Timber Portal (OTP). L'OTP est une plateforme web indépendante interactive qui promeut le respect de la légalité dans la production et le commerce du bois en compilant des informations provenant de l'administration, du secteur privé et des observateurs indépendants sur la conformité du secteur forestier dans les pays producteurs. L'OTP héberge actuellement des informations sur les sociétés forestières des différents pays du bassin du Congo.

La version bêta de l'OTP a été lancée en juin 2018 pour le Congo et la République Démocratique du Congo. Le Cameroun a été le 3^e pays à rejoindre le portail en 2019. Les dernières missions d'information, sensibilisation et formation des points focaux auprès des entreprises au Cameroun datent de décembre 2020. L'enjeu de l'OTP ne se limite pas seulement à partager les documents lors du passage des équipes, mais que la société puisse inscrire la mise à jour des documents dans ses procédures de travail à travers la désignation d'un point focal dédié à la collecte des documents en interne et l'actualisation des documents expirés. A ce jour, seules 23% des entreprises actives au Cameroun ont signé les autorisations de publication pour mettre à jour leur profil de façon volontaire et régulière.

La présente prestation s'inscrit dans la continuité de ces missions et consiste à poursuivre la formation des entreprises aux dernières fonctionnalités du site, à les convaincre de partager leurs documents de conformité légale sur le portail, à les accompagner dans la mise à jour de leurs documents.

A ce jour, 86 exploitants forestiers basés au Cameroun sont répertoriés dans l'OTP¹. 66 de ces exploitants n'ont partagé aucun document sur l'OTP, 8 entreprises ont partagé moins de 40% des documents attendus, 12 entreprises ont partagé plus 50% des documents attendus. Le fait qu'une partie des exploitants du Cameroun ne partagent pas encore leurs documents dans l'OTP limite l'intérêt des utilisateurs pour le portail. En effet, les utilisateurs du portail sont principalement les

acheteurs de bois européens et nord-américains soumis à des obligations de diligence raisonnée dans le cadre du règlement bois de l'Union Européenne et du Lacey Act. L'intérêt de ces utilisateurs pour le portail est proportionnel au volume de données et de documents qu'il contient.

Il est donc indispensable d'augmenter significativement la participation effective des exploitants forestiers de la République du Cameroun au portail.

1.2 JUSTIFICATION

Le rôle de l'OTP dans l'amélioration de la mise en œuvre des politiques en matière de commerce du bois telles que le RBUE en Europe, le Lacey Act aux Etats-Unis et les APV dans les pays producteurs, dépend de son utilisation régulière par les acheteurs de bois européens et nord-américains. Or, l'intérêt de ces utilisateurs pour le portail est proportionnel au volume de données et de documents qu'il contient. A ce jour, 86 exploitants forestiers basés au Cameroun sont répertoriés dans l'OTP via l'atlas forestier national². Environ 52% de ces exploitants n'ont encore partagé aucun document sur l'OTP avec un score de 0%. Il est important à ce stade de développement du projet d'augmenter significativement la participation des exploitants forestiers des trois pays producteurs actifs dans le portail (République du Congo, RDC, Cameroun, Gabon, et RCA) pour stimuler l'utilisation régulière de l'outil par les acheteurs de bois. Il est indispensable de continuer à accompagner également les exploitants forestiers du Cameroun. En outre, l'adhésion massive des exploitants forestiers à la démarche de transparence proposée par l'OTP contribuera à préparer la filière à la mise en œuvre des licences FLEGT.

2 OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 OBJECTIF GENERAL

L'objectif principal est d'augmenter significativement le niveau de participation des exploitants forestiers du Cameroun à l'OTP. Une participation optimale des exploitants forestiers à l'OTP passe par la désignation d'un point focal dédié à la collecte des documents en interne et à l'actualisation régulière du profil de l'entreprise et des documents au fur et à mesure qu'ils expirent. Il s'agit en particulier d'augmenter à la fois le nombre d'entreprises participantes, et le nombre de documents en cours de validité partagés par chaque entreprise.

2.2 RESULTATS

Résultat 1 : 100% des exploitants forestiers industriels répertoriés par le MINFOF sont sensibilisés pour participer à l'OTP.

Résultat 2 : 100% des gestionnaires des forêts communales et détenteurs des ventes de coupes actives sont sensibilisés pour participer à l'OTP.

Résultat 3 : Un dialogue pédagogique régulier est établi avec plus de 75% des exploitants forestiers du Cameroun. Ceux-ci disposent d'un compte pour charger leurs documents sur l'OTP et signent l'autorisation de publication de leurs documents.

² cmr-data.forest-atlas.org

Résultat 4 : Plus de 75% des exploitants forestiers industriels, 50% des gestionnaires des forêts communales, et 50% des détenteurs des ventes de coupe du Cameroun complètent leur profil et soumettent leurs documents pour contrôle qualité. A l'issue du contrôle qualité réalisé par l'équipe OTP, au moins 50% des documents demandés sont publiés sur l'OTP pour ces exploitants.

Résultat 5 : Les documents qui périssent au cours de la prestation sont rapidement mis à jour par les entreprises et un mécanisme pérenne est en place au sein des entreprises pour procéder à la mise à jour régulière des documents qui périssent.

3 CONDITIONS DE REALISATION

3.1 LANGUES DE TRAVAIL

La langue de travail pour cette prestation est le français.

3.2 LIEUX DE REALISATION DE LA PRESTATION

La prestation se déroulera au Cameroun et inclura des visites d'entreprises sur site, dans l'ensemble du pays.

3.3 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le prestataire sera en contact direct avec les exploitants forestiers du Cameroun, sous la supervision du coordinateur OTP bassin du Congo et en coordination avec le coordinateur de l'équipe WRI au Cameroun. Le consultant sera chargé d'initier les contacts avec les entreprises et d'animer les formations à l'OTP et d'assurer le suivi post-formation. Il relancera les entreprises concernant la mise en ligne et mise à jour de leurs documents et assurera la communication avec l'entreprise suite au contrôle qualité effectué sur les documents.

4 ACTIVITES

Le prestataire devra proposer une approche pour établir un dialogue régulier avec les exploitants forestiers du Cameroun listés dans l'OTP et une stratégie pour faire participer les gestionnaires des forêts communales et des ventes de coupes (<http://www.opentimberportal.org/operators>) ainsi que les syndicats professionnels du secteur forêt/bois.

Des visites sur le site des entreprises devront être planifiées, chiffrées et intégrées au budget de la prestation. Les propositions devront préciser le nombre de missions envisagées, leur durée et leur localisation. L'organisation des visites sur site sera à la charge du prestataire. L'objectif principal de ces visites sera de :

- présenter le concept de l'OTP aux dirigeants des entreprises, gestionnaires des forêts communales et détenteurs des ventes de coupes et d'obtenir de leur part l'autorisation de publication signée,
- de former des points focaux au sein de l'entité à l'utilisation de l'OTP,
- de les accompagner dans la création de leurs comptes, la mise à jour de leur profil et la mise en ligne de leurs documents,
- de recueillir leurs commentaires éventuels sur l'outil et/ou la liste des documents demandés et de les transmettre à l'équipe OTP,

- de s'assurer que les entreprises maintiennent leurs documents à jour sur le portail sur la durée du contrat,
- de s'assurer que la liste de documents OTP reste toujours compatible avec celles des grilles de légalité APV FLEGT en cas de révision,
- de documenter la perception des acteurs du secteur privé sur la perception des données OI, OIE et SNOIE en lien avec le niveau de transparence des entreprises dans l'OTP, et
- de proposer les options de passerelles possibles entre l'OTP et les systèmes de traçabilité interne pour permettre un gain de temps pour les utilisateurs de l'OTP ayant déjà un système robuste.

Des rencontres pourront également avoir lieu à Yaoundé ou Douala pour les entreprises disposant de représentants basés de façon permanente dans ces villes, ou de passage. Il sera fortement recommandé de cibler les événements réunissant dans ces villes les représentants des exploitants forestiers pour organiser des rencontres individuelles préliminaires ou d'échanges sur des questions spécifiques propres au niveau d'engagement de l'entreprise dans l'OTP.

N.B. : Une attention particulière sera portée à la pérennisation du dialogue avec les entreprises dans le temps.

Le prestataire bénéficiera au début de sa prestation d'une formation à l'OTP par l'assistant technique OTP qui l'accompagnera également lors de ses premières rencontres avec les entreprises et supervisera l'ensemble de la prestation.

5 CALENDRIER DE REALISATION

5.1 DEBUT DE LA PRESTATION

La prestation démarrera au plus tard 1 mois après la signature du contrat, idéalement le 10 Décembre 2021.

5.2 FIN DE LA PRESTATION

La prestation se terminera le 30 Septembre 2022.

5.3 NOMBRE DE JOURS ATTENDUS

Cette prestation n'est pas une prestation à temps plein. Une estimation du nombre de jours nécessaires à la réalisation des activités est à fournir par les candidats dans leur proposition et devra être reflétée dans le devis. Toutefois une fois le budget validé, le paiement de la prestation sera conditionné à la remise des livrables et non au nombre de jours effectivement travaillés.

6 LIVRABLES

6.1 RAPPORTS ET NOTES D'ANALYSE

Le prestataire remettra :

- des comptes-rendus succincts des rencontres avec les entreprises au format word, détaillant :
 - la liste des personnes rencontrées,
 - le nombre d'hommes et de femmes formées,
 - le nombre de documents attendus,

- le nombre de documents mis en ligne par l'entreprise ou transmis au prestataire pour qu'il les mettent en ligne
- le nombre de documents publiés sur l'OTP à l'issue du contrôle qualité
- les commentaires éventuels des entreprises sur l'outil et/ou les documents demandés
- le nombre de gestionnaires des forêts communales et des ventes de coupe sensibilisés

- les autorisations de publication signées par les entreprises au format pdf

- un annuaire à jour des coordonnées des personnes contacts au sein de chaque entreprise au format excel

- un bilan complet en fin de prestation au format word récapitulatif :

- les entreprises rencontrées ainsi que la date et le lieu des rencontres
- la liste des personnes rencontrées,
- le nombre d'hommes et de femmes formées,
- le nombre de documents attendus,
- le nombre de documents mis en ligne par l'entreprise ou transmis au prestataire pour qu'il les mettent en ligne
- le nombre de documents publiés sur l'OTP à l'issue du contrôle qualité
- les commentaires éventuels des entreprises sur l'outil, les documents demandés et les passerelles possibles avec les systèmes de traçabilité interne le cas échéant
- un résumé synthétique de l'opinion des opérateurs sur les données OI (mandaté, non mandaté), SNOIE et des organismes internationaux de plaidoyer
- le nombre de gestionnaires des forêts communales et des ventes de coupe ayant signé les autorisations de publication

6.2 DONNEES

- L'un des livrables principaux de la prestation seront les documents collectés auprès des entreprises, gestionnaires des forêts communales et des ventes de coupe sur la base de cette liste :

Catégorie	Nom
Enregistrement légal	Agrément à la profession forestière de l'entreprise exploitante
	Registre du commerce de l'entreprise exploitante
Droit d'accès à la ressource	Décret portant attribution de la Concession Forestière
	Convention provisoire d'exploitation et Cahier des charges
	Convention définitive d'exploitation et Cahier des charges
	(Pour les ventes de coupe seulement) Arrêté d'attribution de la vente de coupe
Gestion forestière	Plan d'aménagement
	Lettre ou Arrêté d'approbation du plan d'aménagement par l'administration chargée des forêts
Exploitation	Attestation de respect des normes d'exploitation forestière/Attestation de respect des normes d'intervention en milieu forestier
	Lettre d'approbation du contrat de sous-traitance
	Notification de démarrage des activités
	Permis annuel d'opération ou Certificat annuel d'assiette de coupe (Pour les ventes de coupe uniquement)) Certificat de vente de coupe
Etudes d'impact	Certificat de conformité environnementale

Commercialisation, export & CITES	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur de bois en grumes (de l'entreprise exploitante)
	Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur de bois transformés (de l'entreprise exploitante)
Taxes et fiscalité	Attestation de non redevance
Droits des populations	Procès-verbal de la réunion d'information relative à l'exploitation du titre forestier
	Procès-verbaux de réalisation des œuvres sociales prévues aux cahiers des charges
Droit des travailleurs	Acte de création du comité d'hygiène et de sécurité du travail
	Convention de visites et de soins avec un médecin traitant
	Procès-verbal d'élection des délégués du personnel
	Attestation pour soumission de l'entreprise exploitante
	Déclaration d'établissement

En complément de ces documents, le prestataire invitera les entreprises à lui communiquer également les shapefiles des concessions forestières qu'elles gèrent au format électronique.

Ces documents devront être mis en ligne sur l'OTP soit par les entreprises directement, soit par le prestataire, à l'exception des shapefiles qui seront remis au responsable de l'équipe WRI au Cameroun sous format électronique.

6.3 PRESENTATIONS, ORGANISATION D'ATELIERS

En fonction des premiers contacts pris avec les syndicats professionnels, notamment avec le regroupement des forêts communales du Cameroun, le prestataire pourra être amené à organiser un ou plusieurs atelier(s) de présentation de l'OTP aux gestionnaires de forêts communales et les attributaires des ventes de coupes.

6.4 SUPPORTS DE COMMUNICATION

L'ensemble des supports de communication sera fourni par WRI. Ces supports incluront : des brochures de description de l'OTP en français au format pdf et format papier, un power point de présentation de l'OTP, un tutoriel vidéo d'introduction au portail ainsi qu'un tutoriel au format pdf décrivant les différentes étapes à suivre par les entreprises pour créer un compte sur l'OTP, mettre à jour leur profil et mettre en ligne leurs documents.

7 PROFILS ET QUALIFICATIONS

Pour cette étude, nous recherchons un consultant disposant de :

- Un diplôme d'ingénieur dans la gestion forestière, l'industrie du bois, ou l'économie forestière ou diplôme connexe ;
- Au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le secteur forestier dont de préférence une expérience de travail direct avec des entreprises privées ou des fédérations du secteur privé forêt/bois au Cameroun
- Une connaissance approfondie de la filière forêt-bois du Cameroun (aménagement, exploitation forestière, commerce...) ;
- Une connaissance de base de la réglementation forestière au Cameroun et du processus APV FLEGT
- Une excellente attention aux détails, détermination et diplomatie

- De solides compétences en communication écrite et orale, en particulier lorsqu'il s'agit de communiquer des concepts techniques à une audience non technique

8 BUDGET ET DEPENSES

8.1 REMARQUES GENERALES

Toutes les dépenses (équipements, véhicules, matériels, fournitures, consommables, moyens de communication, assurance, frais de déplacement, etc.) nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris les frais de déplacement, frais de mission etc., sont à la charge exclusive du prestataire et devront être chiffrés dans le devis accompagnant la candidature.

8.2 DEVICES

La prestation sera chiffrée et rémunérée en dollars US.

8.3 BUDGET

Le budget total proposé devra être inférieur à \$40,000.

9 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature se composera d'une proposition de méthodologie synthétique de 4 pages maximum, d'un budget et d'un CV détaillé. Les dossiers de candidature devront être envoyés à achille.djeagou@wri.org avant le 26 novembre 2021.